

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

L'ACTUALITÉ DU HANDICAP
ET DE L'EMPLOI

DÉCEMBRE/FEVRIER 2014

LES RENCONTRES HANDICAP
DU VAL D'OISE

P10

FOCUS

LA FONDATION GEODIS
REMET LES PRIX GUY CRESCENT

P5



PORTRAIT

Alain Rochon : « Plus il y aura de personnes handicapées en politique, dans les médias, mieux on se portera »
→ P.3

INITIATIVES

Les Rencontres Handicap du Val d'Oise.
Handiclub Emploi : le club des parlementaires et des entreprises
→ P.4

FOCUS

Fondation Geodis : le désir d'accompagner et de faire vivre des projets
→ P.5

ZOOM

« Singularités » : l'émission TV qui détonne.
Culture et Handicap
→ P.6

EMPLOI

RTE : 400 postes à saisir !
→ P.7

TÉMOIGNAGE

Jean-Christophe Parisot :
« Mon moteur, c'est l'espérance »
→ P.8

RECRUTEMENT

SNCF : un engagement innovant sur le handicap
→ P.9

SECTEUR PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

L'APEI de la Boucle de la Seine souffle ses cinquante bougies.
Formation diplômante : du nouveau dans le secteur protégé
→ P.10

ENTREPRISE

EURO CRM s'engage activement en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap
→ P.11

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

6, rue Paul Escudier - 75009 Paris
tél. : 01 44 63 96 16
mail : contact@chemin-insertion.com
www.chemin-insertion.com

Directrice de publication et de rédaction :
Cécile Tardieu-Guelfucci
Rédactrice : Victoire Stuart
Secrétaire de rédaction : Bernard Joo
Conception & réalisation : Thierry Chovanec

N°7 - Déc.-fév. 2014

Photo de couverture :
Fondation Geodis/© Cyril Bailleul
Philippe Streiff et Bruno Crescent, membres
du comité exécutif de la Fondation Geodis.



éditeur : sarl Tardieu communication
ISSN 2257-7289

Dépot légal à parution



Imprimeur : IME - Baume - les - Dames

Publication gratuite
Ne pas jeter sur la voie publique

Reproduction d'articles ou photos sans
le consentement de l'éditeur est interdite

ÉDITO



Est-il encore besoin de rappeler que pour une personne en situation de handicap, l'accès à l'éducation, l'emploi, la culture et l'art n'est pas chose acquise.

Et qu'après les études, la quête d'un travail peut se transformer en quête du Graal.

Sans travail, combien de vies suspendues, rendues vaines par ce sentiment d'inutilité et d'isolement social ?

Jean-Christophe Parisot, préfet tétraplégique tire la sonnette d'alarme dans nos pages. Il met en garde contre la société du « sous développement humain ».

En laissant sur le bas-côté de la route les plus faibles, la société part à la dérive.

Comment dès lors ne pas encourager les actions positives,

promouvoir les passerelles entre personnes handicapées et valides ?

Un exemple significatif vous est présenté avec la fondation Geodis et les prix Guy Crescent qui permettent à des projets initiés par des personnes handicapées de se concrétiser.

Bien-sûr, l'emploi doit continuer à être l'une des priorités, car il est par excellence la voie vers l'autonomie. Les entreprises favorisent, il est vrai et de plus en plus, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. En témoignent dans ce numéro, les sociétés SNCF, EURO CRM, PENELOPE et RTE.

Mais, n'oublions pas d'évoquer le secteur protégé et adapté, essentiel pour les personnes fragilisées qui ne sont pas en mesure de travailler dans le milieu ordinaire. L'association APEI de la boucle de la Seine, créée à l'origine par des parents démunis face au handicap mental de leurs enfants, a fêté lors d'une chaleureuse manifestation ses 50 ans d'existence.

Pendant la soirée, un enfant de huit ans a pris de façon improvisée, le micro sur scène, pour hurler : « je vous aime ! »

Tonnerre d'applaudissements dans la salle, en un mot tout était dit !

Le handicap, s'il évoque souvent la perte d'une fonction physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique ne peut en aucun cas, nous faire oublier ce qu'il peut révéler de beau et de positif.

Lorsque nous sommes touchés par la vulnérabilité de l'autre, c'est alors que nous progressons vers ce que nous avons de meilleur, le cœur !

Bien à vous tous,

Cécile Tardieu-Guelfucci
Directrice de publication et de rédaction

LA PAROLE À : ALAIN PICARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SNCF GEODIS ET PRÉSIDENT DE LA FONDATION GEODIS



En tant que Directeur général de SNCF Geodis et Président de Geodis, 1ère entreprise de transport et logistique en France, j'ai également le privilège de présider la Fondation Geodis qui encourage l'entrepreneuriat et l'initiative des personnes handicapées en France.

En accompagnant des personnes en situation de handicap ou des organismes dans leurs projets de développement d'une activité professionnelle ou associative, la Fondation Geodis favorise les échanges au service du mieux-vivre ensemble. Elle crée du lien social. Depuis 2009, 26 projets ont été soutenus dans des domaines divers favorisant l'autonomie et l'insertion des personnes handicapées.

Les valeurs de Geodis que sont l'engagement, la solidarité, la passion et la confiance, sont les moteurs des actions de la Fondation. Ces valeurs sont portées par tous les collaborateurs. Ils sont de plus en plus nombreux à apporter leur soutien et à s'engager contre toute forme d'exclusion.

ALAIN ROCHON :

« PLUS IL Y AURA DE PERSONNES HANDICAPÉES EN POLITIQUE, DANS LES MÉDIAS, MIEUX ON SE PORTERA »

Alain Rochon, haut fonctionnaire de l'état, diplômé de Sciences-Po Paris, ancien élève de l'ENA, menait une brillante carrière de diplomate en Italie.

Il y a seize ans, alors qu'il est en poste, une maladie met un terme définitif à une carrière internationale. Désormais handicapé moteur, il se déplace en fauteuil roulant. De retour à Paris, il poursuivra sa vie professionnelle au Ministère des Finances à Bercy.

Il revient sur ce qui fut dans sa vie un basculement mais aussi une prise de conscience et une acceptation du regard des autres.

Il est, depuis avril dernier, président de l'Association des Paralysés de France (APF).

Comment est survenu le handicap dans votre vie ?

Alain ROCHON : J'étais valide une partie de ma vie. Le handicap est arrivé, il y a seulement seize ans, j'étais alors chef du service de l'expansion économique en Italie.

J'ai dû rentrer à Paris pour me faire hospitaliser. Entre avril 1996 et octobre 1998, je n'avais plus d'emploi. On m'a proposé finalement un poste adapté, avec des horaires souples, au ministère des Finances, à Bercy. En 2002, j'ai pu occuper un poste « normal », j'ai été nommé contrôleur d'état.

Votre expérience du handicap a-t-elle modifié votre vision de la société ?

A. R. : C'est le regard que l'on porte sur vous qui change. Du jour au lendemain, vous passez d'un statut d'un jeune homme brillant, un diplomate, sans aucune prétention à : « C'est qui dans le fauteuil... il veut quoi le fauteuil ? ». On vous parle différemment, avec compassion. Vos proches ne savent pas comment vous prendre.

Dans les premiers temps, on pense que l'on va remarquer. On s'accroche à cette idée... Et un jour, il faut se décider à acheter un fauteuil, ne plus le louer, c'est très dur !

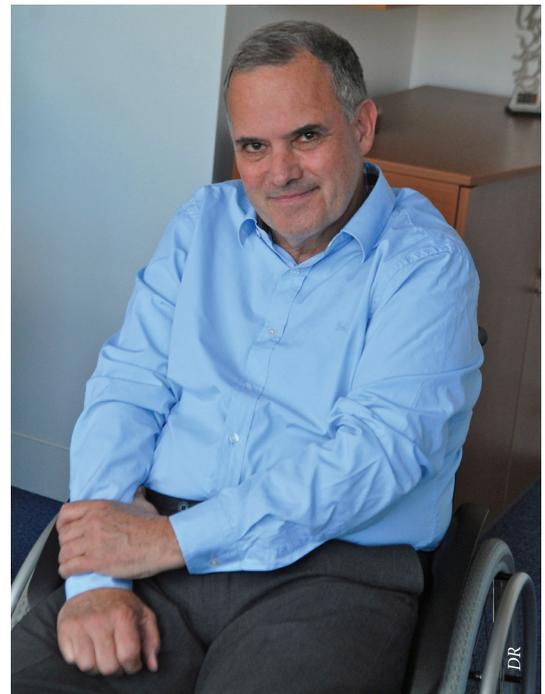
Puis, il y a les enfants qui se posent des questions sur les conséquences financières de votre situation : « Est-ce que papa va gagner autant d'argent ? » Pourtant, je dois préciser que mon statut de haut fonctionnaire m'a protégé, alors que dans le secteur privé une personne salariée, dans le même cas que moi, aurait perdu son emploi.

Étiez-vous sensibilisé au handicap ?

A. R. : J'avoue que je ne l'étais pas, même si je viens d'une famille de résistants, d'enseignants, avec « des valeurs » comme l'on dit souvent. Tant que l'on n'est pas touché au travers des proches, on porte un regard étranger sur le handicap en espérant que cela ne nous arrivera pas.

Banaliser le handicap, est-ce possible ?

A. R. : Il faut qu'il y ait très tôt des personnes handicapées à l'école, dès la maternelle, dans l'entreprise aussi, pour que le regard enfin change. Plus il y aura de personnes handicapées en politique, dans les médias, mieux on se portera. « Aux États-Unis, on ne regarde pas sur quoi tu es assis, mais ce que tu as dans la tête ! », me disait dernièrement un ami qui en revenait.



Alain Rochon

Quelle est pour vous l'urgence ?

A. R. : L'urgence est l'accessibilité physique. « Accéder c'est exister », notre slogan. Chacun a le droit de pouvoir se déplacer pour voter, pour voir un ami, pour travailler.

Si l'on est né handicapé, faire Sciences Po ou l'ENA est un véritable parcours du combattant ! Il faut que cela change.

Le texte réglementaire sur l'accessibilité des locaux de travail n'est toujours pas sorti. Il y a donc un flou juridique dans la matière. Pour vous donner une idée, à quinze mois de l'échéance de la loi de 2005, il manque un milliard pour rendre accessibles les universités et 500 millions d'euros pour la SNCF sur l'Ile de France. Le gouvernement envisage le report des échéances.

Qu'est-ce qui explique ce retard ?

A. R. : Les personnes handicapées, les associations, n'ont peut-être pas exercé de pression suffisante sur la société. Ce qui expliquerait que les élus ne se soient pas sentis obligés d'agir. Contrairement à la mentalité anglo-saxonne, la France était jusque-là dans la charité, dans la compassion, en donnant des allocations aux personnes qui pouvaient rester chez elles sans travailler. Les Anglo-saxons, eux, rendent la société accessible à tous et ne donnent pas d'allocations aux personnes handicapées. À elles de se loger et de trouver un travail. C'est une vision radicalement différente !

Êtes-vous optimiste ?

A. R. : Nous commençons à être entendus car l'accessibilité concerne également la population vieillissante. Il faut envisager le handicap comme un investissement durable qui sert à tous, aux personnes âgées, aux mères avec leurs poussettes. Les élus commencent à y être sensibles.

LES RENCONTRES HANDICAP DU VAL D'OISE

PUBLI-INFO

La deuxième édition des Rencontres Handicap du Val d'Oise s'est tenue à Franconville en octobre dernier, à l'initiative de la DIRECCTE 95 avec comme opérateur la Maison de l'emploi du haut Val d'Oise.

Organisée à Pontoise l'an dernier, cette 2ème édition est le rendez-vous des principaux acteurs du secteur dans le département, comme le souligne Pascal Klingler, directeur de la Maison de l'emploi.

« Au-delà de la pérennité de l'événement, nous voulons faire se rencontrer les entreprises et les collectivités territoriales avec les structures inscrites dans le champ du handicap afin de favoriser mutuellement les relations commerciales », souligne-t-il.

La matinée consacrée à l'achat responsable a été l'occasion de faire le point sur la bonne application de la loi de 2005 et de constater qu'elle n'est pas toujours appliquée.

Rappelons que la passation de contrats, auprès du secteur protégé et adapté, permet aux entreprises et aux collectivités de s'exonérer de l'obligation d'emploi à hauteur de 50 %.

Arnaud Bazin, président du Conseil général du Val d'Oise, a introduit la réunion de la matinée. Fort de son expérience, le président a rappelé les efforts à poursuivre dans les collectivités territoriales.

« Dans une lourde administration publique, la question de l'achat responsable est souvent discutée, mais pas automatisée. C'est un combat de tous les jours que nous devons mener !

C'est pourquoi nous avons signé une charte d'insertion au sein du Conseil général du Val d'Oise, impliquant l'obligation d'insérer des clauses dans nos marchés, notamment pour l'insertion des personnes handicapées. Il faut avant tout intégrer l'idée de choisir un marché plus cher, mais solidaire ! Et faire appel à l'économie du secteur protégé et adapté (ESAT/EA) c'est aider par ricochet l'embauche des personnes handicapées », a précisé Arnaud Bazin.

L'après-midi, un public plus large était convié à découvrir des entreprises, des formations et des institutionnels autour de villages thématiques.

Des ESAT/EA ont présenté une palette très variée de leurs activités (organisation d'événements, restauration, recyclage de papiers, ...).

L'Esat APF de Cergy-Pontoise a fait preuve d'une grande originalité en proposant de réaliser des tournages, des interviews ou du montage de films etc... pour les entreprises.

Le caractère utile et dynamique de ce type de rencontre permet à chacun de mieux appréhender les progrès à faire dans le secteur du handicap.



Arnaud Bazin, président du Conseil général du Val d'Oise.

HANDICLUB EMPLOI : LE CLUB DES PARLEMENTAIRES ET DES ENTREPRISES



Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre.

Le Handiclub Emploi, né à l'automne 2012, réunit trois fois par an lors de déjeuners débats, des grandes entreprises ou des PME et des parlementaires. Ces rendez-vous institutionnels, en marge des groupes d'études sur le handicap du Parlement, sont un lieu d'échange sur les réalités du terrain. Ils ont vocation à encourager les dispositifs qui favorisent une avancée dans la formation et l'insertion des personnes handicapées.

Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre et présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), est à l'origine de la création de ce club.

« La Société Générale, constatant un besoin, est venue me proposer l'idée de créer un Club réunissant des entreprises et des parlementaires autour du handicap. L'idée était intéressante, et nous l'avons fait, explique-t-elle. Des grands groupes ont suivi (Total, ERDF, Thales...), des PME aussi ».

« Lors de notre deuxième rencontre, en novembre dernier, nous avons invité des PME. Notamment une entreprise nivernaise qui crée des sièges adaptés pour personnes handicapées. Ce club permet de donner la parole aux entreprises grandes ou de taille moyenne. Il est encore un peu tôt pour parler de bilan, mais je m'aperçois que les chefs d'entreprises sont contents de montrer ce qu'ils font. C'est une reconnaissance pour eux.

Quant aux députés, ils reconnaissent que cela les enrichit et leur permet de mieux connaître les entreprises. L'objectif est bien rempli », conclut-elle avec satisfaction.

FONDATION GEODIS : LE DÉSIR D'ACCOMPAGNER ET DE FAIRE VIVRE DES PROJETS



Le 14 novembre dernier, la Fondation Geodis, sous l'égide de la Fondation de France, a remis les Prix Guy Crescent à huit associations qui encouragent l'entrepreneuriat et l'initiative de personnes en situation de handicap.

La remise des Prix, animée par Maud Fontenoy, ambassadrice de la soirée, a réuni, au collège des Bernardins à Paris, près de deux cents personnes, lauréats, collaborateurs du groupe et associations.

Depuis quatre ans maintenant, la Fondation Geodis accompagne des associations oeuvrant dans le domaine du handicap ou des personnes en situation de handicap, porteuses de projets positifs tournés vers le dépassement de soi et la solidarité, les valeurs qui l'ont toujours habité. Au cours de ces quatre années, vingt-six projets ont vu le jour. « Au-delà de l'aide financière, nous voulons que les porteurs de projet, les associations, puissent poursuivre leur action dans le temps. Nous les y aidons en fonction de leurs besoins, que ce soit dans le business-plan, pour des mises en relation... » souligne Pascale Barillot, directeur de la communication et de la RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) de Geodis.

La Fondation permet aux collaborateurs du groupe de prendre fait et cause pour le handicap. Ils peuvent, eux-mêmes, être acteurs en proposant au comité de sélection des projets qu'ils connaissent, ou dont ils ont entendu parler, et qu'ils pourraient même parrainer par la suite. L'idée d'un partenariat entre une personne valide et une personne en situation de handicap est une idée chère à la Fondation.

Au-delà de sa Fondation, Geodis est engagé contre toute forme d'exclusion à travers des actions de solidarité, en particulier en faveur de l'insertion professionnelle et sociale.

HUIT LAURÉATS SE SONT VU ATTRIBUER LES PRIX CRESCENT

Football club adapté

Florent Boubes, ASA Marçq-en-Barœul. Création d'une section football, à Lille, pour personnes handicapées.

Programme Playdagogie Handicap :

David Blough, Sports sans Frontières. Ce programme a pour objectif de sensibiliser au handicap les enfants des classes primaires.

Histoire de signes :

Vasily Bubov et Philippe Demoulin, Singuliers associés. Une interprétation bilingue — français et langue des signes — d'histoires tirées de livres de littérature jeunesse.

J'ai aussi droit aux camps de vacances :

Martine Glaz, ABA Finistère. Organisation de séjours pour les enfants autistes.

Création de deux maisons Simon de Cyrène :

Laure Jamet, Maisons de Cyrène. Animation partagée de lieux de vie entre des personnes handicapées et des personnes valides.

Programme Cap Classes :

Ryadh Sallem, CAPSAAA. Projet interactif de prévention et de sensibilisation au handicap dans les écoles parisiennes.

Un jardin pour toit :

Ingrid Antier-Perrot, Fondation hospitalière Sainte-Marie. Création d'un des premiers potagers thérapeutiques sur toiture, à Paris, avec des activités de jardinage dans un établissement pour enfants autistes, adultes en situation de handicap et personnes âgées dépendantes.

Le coyote mauve, association Magena'360

Lionel Vivet et Pascal Gendreau. support DVD : contes pour enfants sourds traduits en langue des signes, mais aussi accessibles pour des personnes entendant.



Fondation Geodis © Cyril Baillaud

PUBLI-INFO

L'HISTOIRE DES PRIX GUY CRESCENT

Lors de la soirée, Bruno Crescent, directeur des achats d'EDF, vice-président de l'Association du Prix Guy Crescent et membre du Comité exécutif de la Fondation Geodis, a rappelé la vie de son père et lui rendait hommage.

« Mon père a contracté la poliomyélite dès l'âge de trois mois. Toute sa vie, il n'a eu de cesse de dépasser son handicap pour notamment accéder aux plus hautes fonctions chez Calberson, en tant que président de 1963 à 1985 et au travers d'associations diverses pour aider autrui. Après son décès en 1996, j'ai créé avec le soutien de Calberson, filiale de Geodis une association pour prolonger son action et pérenniser sa mémoire. « L'Association du Prix Guy Crescent a ensuite été intégrée dans la Fondation du groupe Geodis. Elle partage les mêmes valeurs, tournées vers l'humain et de solidarité tant défendues par mon père », concluait-il.

APPEL À PROJET EN 2014

Pour l'année 2014, le premier appel se déroulera du 15 janvier à fin février 2014.

Inscription sur le site internet de la Fondation, infos sur le site : www.fondationgeodis.org

« SINGULARITÉS » : L'ÉMISSION TV QUI DÉTONNE

La fondation genevoise Clair Bois assure la prise en charge thérapeutique, éducative et de soins adaptée aux enfants, adolescents et adultes polyhandicapés, répartis sur quatre foyers.

Elle participe également à l'insertion professionnelle, à l'exemple du foyer Clair Bois- Minoteries qui propose des postes de travail adaptés.

Celui-ci doté d'un espace sur rue, servant de lieu d'exposition aux plasticiens et aux photographes singuliers, agrémenté d'un espace bar pour la convivialité propose à la vente des produits alimentaires régionaux faits maison par les personnes de la résidence.

Mais c'est l'atelier vidéo EX & CO, qui a retenu notre attention pour son aspect novateur.

Cet atelier forme aux métiers de la vidéo (documentaires, films vidéo...) Six personnes en formation d'assistants vidéo polyvalents ainsi que sept autres s'emploient à définir des sujets-trouver des « angles » et des invités - et à réaliser les enregistrements. Toutes sont en situation de handicap.

Changer le regard du public en donnant la parole aux personnes en situation de handicap était une gageure !

Depuis huit ans, cette émission diffusée sur Léman bleu, télévision locale Genevoise a trouvé sa place dans le paysage audiovisuel suisse et a conquis les téléspectateurs.

« Les invités sentent la différence, il sont déstabilisés devant des personnes handicapées qui les interview. L'égo tombe, on ne ment pas, on est sur quelque chose de plus profond » explique Jean-Christophe Pastor, responsable de l'atelier.

Monteur vidéo, journaliste, technicien, la polyvalence est de rigueur dans l'atelier. Chacun s'essaie à tous les métiers, un long apprentissage de plusieurs années permettant ensuite de s'insérer dans le milieu ordinaire.

« L'une des techniciennes sur la chaîne de télévision Léman bleu, embauchée il y a huit ans a été formée dans notre atelier » se félicite Jean-Christophe Pastor.



Guillaume Degli-Agosti à son poste de travail

Et de préciser : « Du comité de rédaction qui se réunissait au début, avec les encadrants pour trouver des sujets et des angles particuliers, les personnes ont pris de l'autonomie et petit à petit, ils se sont passés de conducteur. L'émission est devenue plus spontanée. »

Nous avons rencontré Antony et Aurélien qui travaillent sur l'image, le bruitage. Leur ordinateur est leur univers dans lequel ils peuvent exprimer leur créativité.

De son côté Guillaume Degli-Agosti s'exprime à travers la vidéo, la caméra.

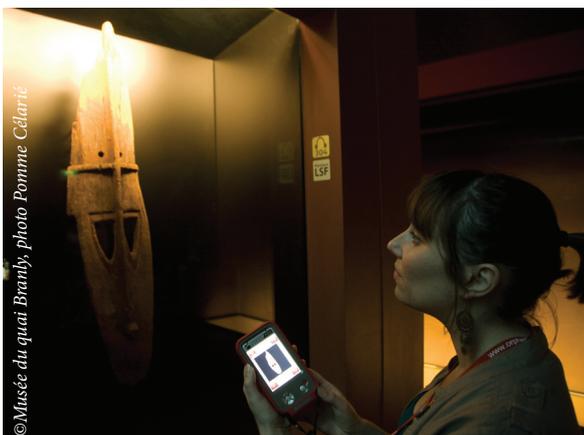
Atteint d'autisme léger, il avoue être heureux dans un environnement où le handicap est quelque chose de partagé, d'accepté et n'est pas considéré comme une faiblesse.

« J'ai la mémoire comme un gruyère », confie-t-il en souriant, mais il y a l'équipe d'EX&CO qui est là. Nos faiblesses sont compensées par les forces des autres. »

Cette émission inaugure une réappropriation du handicap par les personnes handicapées elles-mêmes. Elle donne une authenticité à leur parole et une humanité évidente. Bravo à tous !

CULTURE ET HANDICAP

Le ministère de la Culture a attribué le Prix Patrimoine pour tous au musée du Quai Branly pour la qualité de sa politique globale d'accessibilité. Il s'est vu également distingué par les labels « Handicap moteur, mental et auditif ».



Musée du quai Branly. Le plateau des collections. Visite avec le guide vidéo du musée en LSF.

KANAK, L'ART EST UNE PAROLE (jusqu'au 25 janvier 2014)

Cette exposition, la plus importante réalisée sur la culture kanak montre de nombreuses pièces inédites et spectaculaires parmi les grandes œuvres classiques du monde de l'art kanak : chambranles sculptés des grandes maisons, haches ostensoirs de jade, sculptures faitières, statuettes et ornements d'une large diversité.

VISITES GUIDÉES (DÉCEMBRE ET JANVIER)

Visites en LSF

7 décembre : journée de l'accessibilité

Samedi 11 janvier à 14h : visite de découverte du musée

Visite tactile

Samedi 21 décembre à 14h : visite descriptive de l'exposition

Visite adaptée pour personnes déficientes intellectuelles

Samedi 18 janvier à 14h : visite de découverte du musée

AGENDA

Salon pour l'emploi

Mardi 4 février 2014
de 10h à 18h

Paris Métropole pour l'emploi
des jeunes/égalité des chances

Grande halle de la Villette
Paris 19ème
Infos : www.parisemploi.org

RTE : 400 POSTES À SAISIR !

Assurant une mission de service public, RTE est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique en France, dans un marché ouvert à la concurrence. Dans ce cadre, RTE exploite et entretient le réseau français à haute et très haute tension, réseau le plus important d'Europe (100 00 km de lignes et 46 lignes transfrontalières). Entretien avec Dominique Santoni, responsable du pôle recrutement et diversité de l'entreprise RTE.

Rte

Réseau de transport d'électricité



Dominique Santoni

Quels sont vos besoins actuels en recrutement ?

Dominique Santoni : Notre rythme de recrutement a été, ces trois dernières années, d'environ 300 personnes par an pour un effectif de 8 400 salariés. Mais cette année, avec la mise en place de contrats de génération, nos besoins seront de 400 emplois à pourvoir, principalement sur les métiers techniques. La moitié sera proposée à des jeunes de moins de 25 ans. Nous recherchons des diplômés de Bac à Bac +5 et plus, avec des spécificités telles que l'électricité, l'électronique, le génie électrique, la maintenance ou encore les systèmes d'information. Quelques postes pourront être ouverts à des personnes sans qualification.

Connaissez-vous une pénurie de personnel dans votre secteur ?

D. S. : Oui, en France nous manquons d'ingénieurs et de techniciens. C'est pourquoi nous multiplions nos relations avec les écoles

pour faire connaître nos offres d'emploi et les opportunités que propose RTE. Nous développons également l'alternance.

L'alternance est-elle un levier efficace pour l'intégration des personnes handicapées ?

D. S. : Oui, elle permet aux personnes de se familiariser avec l'entreprise et de se former à tous les niveaux du CAP au Bac +5. Nous nous sommes engagés dans notre accord d'entreprise à recruter en CDI à minima les 18 alternants en situation de handicap, dès la fin de leur contrat en alternance.

Quelles sont les grandes lignes de votre politique handicap ?

D. S. : Nous avons signé notre troisième accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous poursuivons le développement de l'emploi direct via le recrutement, l'offre de stages et l'alternance. Notre taux d'emploi est actuellement de 4,2 %. Nous consacrons également un budget d'un million d'euros par an au secteur protégé.

Comment abordez-vous l'intégration des personnes handicapées ?

D. S. : La phase de sensibilisation a été faite auprès des collaborateurs de l'entreprise. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans l'intégration. La notion de compensation individuelle est essentielle. Nous sommes dans une logique qui est à l'opposé de la standardisation.

Qu'offrez-vous aux nouveaux salariés qui intègrent le groupe ?

D. S. : Les nouveaux entrants bénéficient d'un dispositif d'intégration mis en place dans toutes les unités. Les mobilités géographiques et fonctionnelles constituent un vecteur privilégié d'ajustement des compétences aux besoins de l'entreprise et

aux aspirations d'évolution professionnelle de nos collaborateurs. Dans cet esprit, RTE favorise les parcours croisés entre les métiers de l'entreprise. Le développement de nos collaborateurs est l'un des principaux axes de notre politique de ressources humaines. Ce développement se fonde essentiellement sur l'évolution des compétences individuelles, la politique de formation RTE et la mobilité.

Que conseillez-vous aux candidats en situation de handicap qui préfèrent ne pas mentionner au recruteur leur situation ?

D. S. : Un collaborateur se définit avant tout par son métier, son rôle dans une structure, ses propres compétences et non par son handicap. En revanche, je pense qu'il est important pour le futur salarié d'évoquer son handicap sous l'angle des compensations nécessaires pour exercer son activité. C'est pourquoi je conseille aux candidat(e)s, qui postulent chez nous, d'en parler. C'est une aide précieuse pour l'intégration du futur candidat. Toutes nos offres sont accessibles sur notre site aux personnes en situation de handicap qui peuvent postuler en ligne.

Pour postuler : www.rte-france.com

TÉMOIGNAGE DE
JÉRÉMIE LESZKOWICZ, SALARIÉ

« À la suite d'un accident de travail, je me suis retrouvé sans emploi. Pour rentrer dans un grand groupe avec un bac pro, et y faire carrière, la seule solution était de poursuivre mes études par alternance. J'ai eu la chance de rencontrer l'entreprise RTE qui m'a proposé un contrat d'apprentissage. J'ai été formé, et mon poste à la maintenance convient parfaitement à mes aptitudes et à mes possibilités. »



JEAN-CHRISTOPHE PARISOT : « MON MOTEUR, C'EST L'ESPÉRANCE »



Jean-Christophe Parisot

D'où vous vient cette volonté de l'action ?

Jean-Christophe PARISOT : Je suis issu d'une famille de trois enfants, mes deux sœurs et moi sommes myopathes. Mes parents ont dû se battre pour garder leurs enfants à la maison. Et ne pas les placer en centres spécialisés, comme on leur suggérait de le faire. L'on prédisait que nous ne ferions pas d'études ! J'ai pu faire Sciences-Po, une de mes sœurs est avocate, l'autre est ingénieure. Très jeune, j'ai compris que ce qui est important est ce que l'on fait et que la vie n'a de prix que par la qualité de ses années. Mon grand-père était résistant durant la Seconde Guerre mondiale. Il est mort en déportation et son vécu m'a servi d'exemple.

Le handicap a-t-il été un frein à vos études ?

J.-Ch. P. : J'ai pu intégrer Sciences-Po Paris à 18 ans. J'ai alors découvert l'étiquette du mot handicapé ! Je devais rester à l'entrée de l'amphi qui était inaccessible, à cause de ses portes, trop petites, pour laisser passer mon fauteuil. J'écoutais dans le couloir pour suivre les cours. Mais je suis un optimiste absolu, mon moteur, c'est l'espérance.

Dans la haute fonction publique, le handicap fait encore figure de parent pauvre. Depuis 2012, Jean-Christophe Parisot, myopathe, privé de l'usage de ses jambes et de ses bras, est le premier préfet français en situation de handicap. Conscient de la valeur symbolique de sa position, il cultive le paradoxe en soulignant, d'un côté, le caractère prestigieux et fort de la fonction qu'il exerce et de l'autre, sa fragilité et son handicap. Prophétique, il met en garde contre une société à la dérive sur le plan humain qui laisse sur le bas-côté le plus faible.

Quand j'ai pu intégrer l'Éducation nationale, j'ai contractualisé l'accueil de 200 étudiants handicapés à Sciences Po en cinq ans. Cela a été ma revanche car on a besoin d'une élite de personnes handicapées pour un jour, peut-être, inverser les choses.

En voulant vous déclarer candidat aux deux dernières élections présidentielles, celles de 2002 et 2007, quel message souhaitiez-vous faire passer ?

J.-Ch. P. : J'ai voulu rappeler que les personnes handicapées comme les personnes âgées n'étaient pas d'éternels spectateurs mais de véritables acteurs. J'ai obtenu la signature de trente-six maires en 2007.

À quelles difficultés avez-vous été confronté lors de votre prise de fonction comme préfet ?

J.-Ch. P. : J'ai dû essayer les plâtres. Je ne pouvais pas signer les documents moi-même, j'ai dû les dématérialiser. Dans tous mes déplacements, il a fallu que les élus prévoient des lieux accessibles pour nos rencontres. Des personnes ne savaient pas comment faire pour me saluer. J'ai dû expliquer que l'on pose sa main sur mon épaule.

Quel regard porte la société sur la dépendance ?

J.-Ch. P. : La dépendance est perçue très négativement, alors que l'on est dépendant les uns des autres depuis la naissance. Le mot « autonomie » n'a pas de sens, car c'est une illusion de croire que l'on peut vivre seul. Il y a trente ans, être centenaire était une bonne nouvelle. Alors qu'aujourd'hui c'est quasiment

une malédiction. L'idéologie dominante est de vivre sans ces liens, alors que le sens de la vie, c'est justement le contraire, c'est d'être en lien avec les autres. Les personnes âgées, comme les enfants handicapés, posent la question de la place du plus faible dans la société. Si l'on ne fait rien, l'on n'est pas reconnu et l'on ne sert à rien. Je pense que l'occident est passé dans la culture du sous-développement humain et du surdéveloppement technique.

Tant que l'homme sera seul, il sera malheureux. Le vrai bonheur est d'apprendre à vivre ensemble !

Jean-Christophe Parisot a écrit

« Préfet des autres »

aux Éditions Desclée de Brouwer.

BIOGRAPHIE

Né en 1967, Jean-Christophe Parisot devient le premier étudiant handicapé diplômé de Sciences-Po en 1989. En 1997, il s'engage en politique. Puis, devient délégué ministériel chargé du handicap à l'Éducation nationale, de 2007 à 2008. Il est nommé l'année suivante secrétaire général de la préfecture du Lot puis est promu sous-préfet chargé de missions à l'Égalité des chances. En 2000, il crée le Collectif des démocrates handicapés à l'Assemblée nationale. Depuis 2012, il assure les fonctions de préfet hors cadre, investi d'une mission de service public sur le thème de l'exclusion.

SNCF : UN ENGAGEMENT INNOVANT SUR LE HANDICAP

Depuis 1992, SNCF s'est engagée dans une politique active en faveur de l'intégration et du recrutement des personnes en situation de handicap. Vingt-cinq ans plus tard, l'entreprise développe son 6ème accord et compte plus de 5 900 collaborateurs handicapés.

Une démarche volontariste de recrutement

Pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, SNCF mise sur le développement des compétences et les reconversions professionnelles. Depuis 2012, l'entreprise propose ainsi un dispositif de formation innovant en alternance baptisé « Hantrain ».

En partenariat avec des centres de rééducation professionnelle, SNCF forme à ses métiers techniques et commerciaux. Ce dispositif se déroule en trois phases :

- une préformation de trois mois, qui permet d'apprendre les codes de l'entreprise
- suivie d'une formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation de dix-huit mois,
- puis d'une embauche en CDI, sous réserve de la validation du diplôme.

Pour les alternants c'est la garantie d'acquérir une expertise unique et d'obtenir un diplôme reconnu, deux véritables atouts pour construire leur parcours professionnel au sein de l'entreprise.

Un dispositif pour rendre le métier de commercial(e) en gare accessible

Les candidats auront la possibilité de préparer un bac professionnel « Accueil et relation clients » pour s'orienter vers le métier de commercial(e) en gare.

Le commercial en gare exerce ses missions dans tous les espaces en gare (points d'accueil, guichets, quais, poste d'annonce sonore), en boutique ou à distance (centres téléphoniques). Ce métier nécessite d'être doté d'un bon contact client (aisance orale, maîtrise de soi), d'un grand sens du service, d'un très bon relationnel, et de faire preuve de diplomatie.

Sans limite d'âge, ce dispositif s'adresse aussi bien à des jeunes qui souhaitent acquérir une formation, qu'à des personnes éloignées de l'emploi désirant se réorienter.

Vous pouvez postuler sur :

sncf.com/fr/groupe/emploi/travailleur-handicape



EN SITUATION DE HANDICAP, L'ALTERNANCE PEUT VOUS AIDER À PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART.

AVEC L'ALTERNANCE, SNCF VOUS PROPOSE
DE DÉVELOPPER VOTRE POTENTIEL.



Crédit photo : Fotolia

Avec HANTRAIN, SNCF met en place un dispositif de formation en alternance accessible à toutes les personnes en situation de handicap, sans limite d'âge et quel que soit leur profil. Pendant 2 ans, vous apprendrez le métier de commercial(e) en gare. À l'issue de votre formation (niveau Bac), nous vous proposerons un emploi en CDI.

➔ [SNCF RECRUTE SUR SNCF.COM/FR/GROUPE/EMPLOI/TRAVAILLEUR-HANDICAPE](http://SNCF.COM/FR/GROUPE/EMPLOI/TRAVAILLEUR-HANDICAPE)

L'APEI DE LA BOUCLE DE LA SEINE SOUFFLE SES CINQUANTE BOUGIES

Le 21 novembre dernier, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'APEI de la Boucle de la Seine (parents et amis d'enfants handicapés mentaux) a réuni dans la salle des fêtes de Colombes, des familles, enfants et adultes, ainsi que des amis de l'association.



Le groupe Teranga

Ce fut l'opportunité de faire un bilan, de célébrer le chemin parcouru depuis les débuts de l'association, lorsqu'avait été créé le premier institut médico-éducatif la Dauphinelle. Aujourd'hui, l'APEI regroupe 26 établissements.

C'est au son des rythmes musicaux africains et de la forte énergie du groupe Teranga, que cet anniversaire a été célébré. Cet ensemble musical atypique est composé de musiciens handicapés mentaux, notamment trisomiques, et de musiciens valides. Une musique africaine, avec percussions, saxophone, flute et chant, riche en émotions.

Le temps fort de la soirée a été la présentation d'une œuvre collective préparée par chaque établissement. Chaque centre a réalisé un arbre en carton, c'est ainsi une véritable forêt que le public a pu découvrir. Il s'agissait de mettre l'accent sur l'appartenance de tous à une grande famille.

Autre moment émouvant de la soirée, deux enfants sont apparus sur scène munis d'un petit arrosoir, venus ajouter à la Forêt la petite graine des 50 années à venir de l'APEI.

L'un d'entre eux, Alexis, d'à peine huit ans a pris de façon improvisée le micro.

« Je vous aime » ! hurle-t-il à la salle qui applaudit. Quelques secondes de bonheur s'emparent de chacun de nous.

En le voyant s'exprimer avec tant de spontanéité et manifestant un si grand besoin d'amour, on ne peut s'empêcher de penser que le handicap mental est indiscutablement un océan d'humanité.

A la fin de la soirée, chaque établissement est reparti avec son arbre. Un message fort pour rappeler aux personnes qu'elles sont reliées entre elles, à travers le handicap et leurs racines communes. Mais qu'elles appartiennent aussi à la famille universelle et à son humanité.

FORMATION DIPLÔMANTE : DU NOUVEAU DANS LE SECTEUR PROTÉGÉ

En octobre dernier, les Esat Suzanne Lawson, Yvonne Wendling et Georges Dagneaux ont ouvert leurs portes aux familles, aux professionnels et aux entreprises dans un objectif de sensibilisation. Ces structures de travail adaptées, gérées par l'association Les Papillons blancs des Rives de Seine, permettent à 263 personnes en situation de handicap mental ou psychique, âgées de 20 à 60 ans, de travailler.

Catherine de Lafarge, présidente de l'association, a introduit la matinée en rappelant aux participants l'objectif initial de cette association, créée par des parents d'enfants handicapés mentaux.

« Nous souhaitons offrir aux personnes handicapées mentales un travail, tant que cela est possible dans nos ESAT ! Le travail, lorsqu'il est dans le projet de vie de la personne, doit pouvoir être pris en compte au même titre que n'importe qui. Et pour ceux qui ne peuvent travailler, nous avons des structures d'accueil de jour qui permettent de les accueillir », précisait-elle.

Soumis à la loi de l'offre et de la demande, les ESAT et les EA sont amenés à faire évoluer leur offre de services pour rester en phase avec un marché concurrentiel.

Invité en qualité de témoin, Renaud Chevallier, directeur général de Micro Application (groupe Avanquest), a souligné que l'Esat doit accompagner l'entreprise dans son évolution.

« Depuis 20 ans, nous travaillons avec l'Esat Lawson. Pourtant nos besoins des premières années ont radicalement évolué. Il a fallu s'adapter et trouver des solutions pour produire nos accessoires et les vendre à la grande distribution à un coût réduit. L'Esat a su y répondre, sans quoi nous aurions été obligés de délocaliser à l'étranger. Ainsi, nous avons privilégié l'emploi en France et, de surcroît, le secteur protégé. »

La matinée, ponctuée de témoignages d'entreprises, s'est conclue par la signature d'une convention ratifiant un partenariat entre l'association Les Papillons blancs des Rives de Seine, l'institut de formation Initiatives, et l'université libre des études politiques en économie solidaire.

Une première à saluer dans un secteur qui tend vers la reconnaissance d'un savoir-faire par des formations homologuées de niveau 6 pour les travailleurs et de niveau 3 pour les Moniteurs.

EURO CRM S'ENGAGE ACTIVEMENT EN FAVEUR DE L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Groupe EURO CRM, l'un des leaders spécialisés dans la relation client à distance, est implanté en France (Troyes, Chauny, Alençon, Lisieux) et à l'international (Ile Maurice et Caraïbes). Le groupe poursuit sa croissance après l'ouverture en 2012 de deux nouveaux sites à Lisieux, et à Ébène. EURO CRM donne du sens à son engagement en mettant en place des actions concrètes favorisant l'insertion et l'intégration de travailleurs handicapés au sein du groupe.

Entretien avec Michelle Malmierca, gestionnaire RH sur le site de Troyes

Quel bilan faites-vous de l'insertion des personnes handicapées sur votre site ?

Michelle MALMIERCA : À ce jour, nous comptons 3 % de notre personnel en situation de handicap sur le site de Troyes où nous accueillons au total 200 salariés.

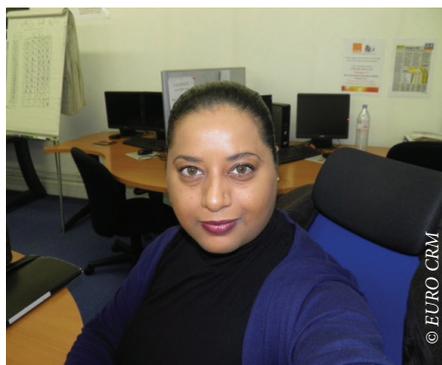
Notre objectif est bien sûr d'augmenter ce taux mais également de maintenir la politique de proximité et de suivi spécifique de chacun de nos collaborateurs en situation de handicap mise en place et déployée avec succès jusqu'à présent. Je constate que la majorité de nos collaborateurs présentent des handicaps invisibles (épilepsies, diabète, problèmes lombaires ...) et finalement très peu de handicap moteur. EURO CRM mise donc sur la proximité, le suivi et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs afin que les salariés concernés par le handicap osent en parler. D'autre part, nous communiquons par le biais d'associations, notamment des Cap emploi. Nous avons réalisé cette année une journée porte ouverte pour nous y aider. Nous adhérons au réseau des référents handicap, créé par l'Agefiph Champagne Ardennes pour agir en faveur de l'emploi des personnes handicapées avec les partenaires sociaux et les entreprises adhérentes locales.

Nous participons également chaque année au forum emploi handicap organisé par l'ADAPT.

Comment accède-t-on aux métiers de la relation client ?

M. M. : Nous sommes sur des compétences métiers. Nous n'exigeons pas de niveau de formation mais une bonne élocution, un réel dynamisme sur la vente, un savoir-faire.

Sur le site de Troyes, nous sommes spécialisés sur des opérations de la vente, de fidélisation clients, pour les plus gros acteurs du secteur des télécommunications, des médias et de l'automobile. EURO CRM, qui place la formation au cœur de sa stratégie afin de développer et renforcer les compétences de nos collaborateurs, dispense, durant la période d'intégration, une formation métier durant trois jours, puis, par la suite, une formation continue basée sur des techniques produits et techniques de vente.



Kathy Ramsahai,
salariée depuis 2004 à EURO CRM.

suis obligée d'avoir des horaires adaptés. Si un jour, je ne me sens pas bien, il faut que je puisse prendre une boisson sucrée et donc interrompre à tout moment mon travail. J'ai toujours avec moi du sucre au cas où... Mais ma responsable connaît mes contraintes et cela se passe bien. À côté de la maladie se sont greffés des problèmes de dos. J'ai une arthrose cervicale qui a été soulagée par la mise à disposition d'un siège ergonomique depuis trois ans. »

LES BÉNÉFICES LIÉS À LA DÉCLARATION DE SON HANDICAP

« Il y a un bénéfice évident sur la santé. Mais parler de son handicap, c'est se dévoiler. Accepter le handicap est la première étape, puis vient celle d'en parler aux autres qui est aussi difficile que la première. La difficulté lorsque l'on a un handicap invisible est que l'entourage a du mal à comprendre vos problèmes contrairement au handicap physique qui se voit. Mon témoignage permettra, je l'espère, de faire reconnaître davantage le diabète comme un véritable handicap. »



Quelles sont les difficultés que vous rencontrez le plus souvent ?

M. M. : Dans le domaine de la téléphonie mobile par exemple, il faut maîtriser les multiples offres en perpétuelle évolution, assimiler les nouvelles technologies... L'accompagnement en production au moment de l'intégration des personnes handicapées est donc primordial.

Dans le cadre des maladies dorso-lombaire, la position assise peut s'avérer difficile. Le poste de travail peut être aménagé avec la collaboration du SAMETH (ergonome du travail) notamment par la mise à disposition de sièges ergonomiques. Un aménagement horaire pour suivre des soins, répondre au suivi d'un traitement médicamenteux est tout à fait réalisable.

TEMOIGNAGE

« Lorsque je suis arrivée dans la société, j'étais diabétique depuis douze ans. Je ne voulais pas en parler, mais l'évolution de ma maladie m'a obligé à le faire. En accord avec mon médecin du travail et ma responsable, il a fallu revoir mes horaires ».

DES AMÉNAGEMENTS DE POSTE ADAPTÉS

« Je travaille désormais en horaires de jour, de 10 h00 à 18h30. Pour les diabétiques, la prise des médicaments et notre déjeuner doit se faire à des heures précises. Pour ma santé, je



CHEZ PÉNÉLOPE, LES DIFFÉRENCES FONT LA FORCE

Le Groupe PENELOPE, un groupe Handi-accueillant :

- ❖ Une infrastructure sensibilisée et formée, qui prend en compte les différentes situations de handicap
- ❖ Une responsable mission handicap à l'écoute de chacun qui vous accompagne au quotidien pour votre épanouissement professionnel
- ❖ Des modules de formation gratuits pour évoluer
- ❖ Des possibilités d'évolution au sein du groupe
- ❖ ...

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,

01 47 68 69 54 • mission-handicap@penelope.fr
52 rue Taitbout 75009 Paris

www.penelope.fr

pénélope GROUPE

Aix-en-Provence • Bordeaux • Le Havre • Lille • Lyon • Nancy • Nantes • Nice • Orléans • Paris • St-Quentin-en-Yvelines • Strasbourg • Toulouse

